



Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et
de la statistique (IWEPS)

Banque Nationale de Belgique (BNB)

Produit statistique

Indicateurs communaux sur les crédits aux particuliers

Deux indicateurs clés ont été calculés au niveau communal :

Le premier rapporte le nombre de crédits en cours pendant l'année (et ce, sans considérer l'année de la signature du contrat) sur l'ensemble de la population majeure (les 18 ans et plus). Tous les crédits enregistrés à la Banque nationale de Belgique (BNB) (y compris les ouvertures de crédit de moins de 1250 euros et remboursables dans les 3 mois, lesquelles concernent principalement les possibilités de découvert sur compte bancaire). Avoir un crédit n'est donc pas nécessairement un indicateur de 'risque de surendettement'. Le second rapporte les montants des nouveaux crédits contractés au cours de l'année sur l'ensemble de la population pouvant avoir un crédit (les 18 ans et plus). Contrairement à l'indicateur précédent, il y a été décidé de ne pas utiliser l'ensemble des crédits en cours mais uniquement les nouveaux crédits contractés au cours de l'année. Ce dernier montant est plus facile à interpréter, car il se réfère au montant du crédit lors de son ouverture. Lorsqu'un crédit est plus ancien, il est très difficile d'avoir des données interprétables en termes de montant. En effet, le crédit peut avoir été partiellement remboursé et ce qu'il faudrait, ce sont les informations sur le solde restant dû. Celles-ci ne sont pas disponibles. Lorsqu'on s'intéresse aux nombres et aux montants des crédits, il est utile de distinguer les différents types de crédits. Le fichier de données téléchargeable comprend les valeurs des deux indicateurs par type de crédit (crédit à la consommation - vente à tempérament, prêt à tempérament, ouverture de crédit - et les prêts hypothécaires). Les crédits-bails n'ont pas été pris en compte car on arrive à de très petits nombres au niveau de la commune, non diffusés pour respecter les règles de confidentialité.

Note: les données sont diffusées par code postal sur le site de la centrale des crédits aux particuliers. Elles ont été agrégées au niveau communal par l'IWEPS. Il est possible que cette agrégation amène quelques doubles comptages. Lorsqu'un crédit est contracté par plusieurs personnes n'habitant pas au même code postal, les données sont reprises dans le fichier pour chacun des codes postaux concernés. Si deux contractants habitant dans une même commune mais pas au même code postal, il y aura doublon dans les informations liées au crédit (montant, nombre, ...). Ces cas sont vraisemblablement rares car les crédits à plusieurs emprunteurs concernent le plus souvent des personnes domiciliées à la même adresse.

1. Contact
2. Présentation
3. Période de référence
4. Mandat institutionnel
5. Confidentialité
6. Politique de publication
7. Format de diffusion
8. Accessibilité de la documentation
9. Gestion de la qualité
10. Pertinence
11. Exactitude et fiabilité
12. Actualité et ponctualité
13. Comparabilité
14. Cohérence
15. Coûts et charges
16. Révision des données
17. Traitement statistique
18. Commentaires
19. Documents liés
20. Variables statistiques

1. Contact	
<i>Organisation</i>	IWEPS
<i>Département</i>	
<i>Prénom</i>	François
<i>Nom de famille</i>	GHESQUIERE
<i>Fonction</i>	Chargé(e) de recherche
<i>Adresse postale</i>	Route de Louvain-la-Neuve 2, 5001 Belgrade (Namur)
<i>Adresse électronique</i>	f.ghesquiere@iweeps.be
<i>Numéro de téléphone</i>	+ 32 (0) 81 468 411
<i>Numéro de télécopieur</i>	+ 32 (0) 81 468 412

2. Présentation	
<i>Mots-clés</i>	Pauvreté, crédit, crédit à la consommation, prêt hypothécaire
<i>Domaine</i>	Taxinomie IWEPS : SDS 5 : Revenus, consommation et pauvreté Taxinomie Statbel : 3.7.06 : Conditions de vie et bien-être
<i>Unité statistique - Titre</i>	Nombre de crédits, montants des nouveaux crédits
<i>Unité statistique - Description</i>	
<i>Population statistique - Titre</i>	Crédits enregistrés par la centrale des particuliers concernant la population wallonne.
<i>Population statistique - Description</i>	
<i>Couverture géographique</i>	Wallonie
<i>Couverture temporelle</i>	À partir de 2006
<i>Couverture sectorielle</i>	
<i>Autres couvertures</i>	
<i>Période de base</i>	
<i>Concepts</i>	
<i>Classifications</i>	

3. Période de référence	
<i>Première période de référence disponible</i>	2006
<i>Dernière période de référence disponible</i>	

4. Mandat institutionnel	
<i>Production statistique obligatoire</i>	NA
<i>Référence légale</i>	NA
<i>Partage des données</i>	NA

5. Confidentialité	
<i>Confidentialité - Politique</i>	NA
<i>Confidentialité - Niveau</i>	Données agrégées non confidentielles. Lorsque l'effectif est 0, 1 ou 2, il est noté '<3'. Pour des raisons de calculs, nous avons remplacé tous les <3 par la valeur '2'.
<i>Confidentialité - Traitement des données</i>	NA

6. Politique de publication	
<i>Calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès de l'utilisateur</i>	Tout internaute a accès à un fichier de données reprenant les valeurs du produit statistique pour toutes les communes via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be).
<i>Périodicité</i>	Annuelle

7. Format de diffusion

<i>Format de diffusion</i>	Données et métadonnées téléchargeables via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweps.be).
<i>Communiqué de presse</i>	
<i>Publications</i>	
<i>Base de données en ligne</i>	
<i>Accès aux microdonnées</i>	NA
<i>Autres</i>	

8. Accessibilité de la documentation

<i>Documentation sur la méthodologie</i>	
<i>Documentation sur la qualité</i>	

9. Gestion de la qualité

<i>Assurance de la qualité</i>	
<i>Évaluation de la qualité</i>	

10. Pertinence

<i>Besoins des utilisateurs</i>	
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>	
<i>Exhaustivité</i>	

11. Exactitude et fiabilité

<i>Exactitude</i>	Les données sont diffusées par code postal sur le site de la centrale des crédits aux particuliers de la Banque nationale de Belgique. Elles ont été agrégées au niveau communal par l'IWEPS. Il est possible que cette agrégation amène quelques doubles comptages. Lorsqu'un crédit est contracté par plusieurs personnes n'habitant pas au même code postal, les données sont reprises dans le fichier pour chacun des codes postaux concernés. Si deux contractants habitant dans une même commune mais pas au même code postal, il y aura doublon dans les informations liées au crédit (montant, nombre, ...). Ces cas sont vraisemblablement rares car les crédits à plusieurs emprunteurs concernent le plus souvent des personnes domiciliées à la même adresse.
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	NA
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	NA

12. Actualité et ponctualité

<i>Actualité</i>	
<i>Ponctualité</i>	

13. Comparabilité

<i>Comparabilité - Géographique</i>	communes belges.
<i>Comparabilité - Dans le temps</i>	Rupture en 2011 suite à la modification de la législation : jusque 2010, les ouvertures de crédit remboursables dans les 3 mois et de moins de 1.250 euros (couramment qualifiées de « possibilités de découvert sur compte bancaire ») n'étaient pas soumises à la loi sur le crédit à la consommation. Depuis décembre 2010, ces crédits entrent dans le champ d'application de la loi et doivent être enregistrés dans la Centrale. Beaucoup de contrats d'ouverture de crédit préexistant ont donc été enregistrés dans la Centrale au cours de l'année 2011. Au cours de 2011, le nombre de nouvelles ouvertures de crédit enregistrées était donc particulièrement élevé par rapport aux autres années. Cette modification de la législation implique (à partir de 2011) une augmentation du nombre d'emprunteurs et donc aussi d'emprunteurs défaillants.
<i>Comparabilité - Sectorielle</i>	
<i>Comparabilité - Autre</i>	

14. Cohérence

<i>Cohérence – Interne</i>	
<i>Cohérence - Entre domaines</i>	

15. Coûts et charges

<i>Coût interne</i>	
<i>Coût externe</i>	

16. Révision des données

<i>Révision des données - Politique</i>	Pas de politique de révision pour les données élaborées pour le produit statistique.
<i>Révision des données - Pratique</i>	

17. Traitement statistique

<i>Données de base - Enquêtes</i>	NA
<i>Données de base - Données administratives</i>	<p>FICHIER(S) : Les données sur les crédits par code postal ont été téléchargées sur le site de la centrale des crédits aux particuliers. (http://www.nbb.be/pub/04_00_00_00_00/04_02_00_00_00/04_02_01_00_00.htm?l=fr).</p> <p>FOURNISSEUR(S) : Banque Nationale de Belgique - Centrale des crédits aux particuliers. Siège social: Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles</p> <p>Contact : général: ckp.ccp@nbb.be, général: +32 (0)2 221 30 06 contact pour les données : Peter NEEFS Peter.Neefs@nbb.be</p> <p>Davantage de données au niveau du code postal ou au niveau des arrondissements, provinces et régions sont également disponibles sur le site (même adresse).</p>
<i>Données de base - Produits statistiques</i>	NA
<i>Fréquence de collecte des données</i>	
<i>Collecte des données</i>	Banque Nationale de Belgique - Centrale des crédits aux particuliers Siège social: Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles
<i>Validation des données</i>	
<i>Élaboration des données</i>	Afin d'avoir un indicateur relatif à une population de référence sur le territoire communal, les opérations suivantes ont été réalisées : (1) passage du code postal au code INS avec une table de conversion ; (2) collecte de données de population DG Statistique - Statistics Belgium (nombre de 18 ans et + par commune au premier janvier de l'année suivante) ; (3) calcul des 2 indicateurs clés et de leurs indicateurs secondaires (par type de crédit).
<i>Ajustement</i>	

18. Commentaires

19. Documents liés

<i>Titre</i>	<i>URL</i>
Centrale des crédits aux particuliers : statistiques	https://www.nbb.be/fr/centrales-des-credits/credits-aux-particuliers/statistiques

20. Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Code INS	Code INS de l'entité	REFNIS
Entité administrative	Nom de l'entité	
Montant moyen des crédits octroyés au cours de l'année		Euro
Nombre de crédits en cours		Effectif
Type de crédit		prêts à tempérament, ventes à tempérament, ouverture de crédits, prêts hypothécaires
18 ans + au 1er janvier de l'année x+1	Population majeure	Effectif